

Inscription Transport Scolaire 2024-2025

Le territoire 🇬🇩 **Transport scolaire** Thierry ABELLI, Président du Grand Sud Caraïbe, informe les parents des élèves scolarisés dans les communes du périmètre communautaires qu'ils peuvent effectuer les démarches d'inscription au service de transport scolaire jusqu'au 15 août 2024. Les fiches d'inscription sont téléchargeables sur le site internet de la CAGSC : www.grandsudcaraibe.fr



INSCRIPTION Transport scolaire

Thierry ABELLI, Président du Grand Sud Caraïbe, informe les parents des élèves résidant dans le périmètre communautaire que les inscriptions au transport scolaire se déroulent jusqu'au 15 août 2024 et que les fiches d'inscription sont téléchargeables sur le site internet de la CAGSC :

www.grandsudcaraibe.fr

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Photocopie du livret de famille (page concernant l'enfant)
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture eau, ..)
- 1 Photo d'identité de l'enfant .
- Certificat de scolarité ou attestation d'inscription.
- Attestation d'assurance scolaire pour l'année en cours
- Ancienne carte de transport (année N-1) sauf pour les nouveaux inscrits.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Pour les nouveaux inscrits, les dossiers doivent être déposés :

- Au Siège de la CAGSC (Rue Bébian 97100 Basse-Terre): Communes de Gourbeyre, Saint-Claude, Basse-Terre et Baillif.
- A la caisse des écoles: Communes de Bouillante, Capesterre-Belle-Eau, Trois-Rivières, Vieux-Fort, Vieux-habitants, Terre-de-Bas et Terre-de-Haut.

Pour les élèves déjà inscrits, le dépôt des pièces peut se faire en ligne. Un mail sera envoyé après instruction du dossier afin de procéder au règlement en ligne.

Suivez nous sur les réseaux!

